

## Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

46

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

2

Conseillers représentés :

7

Total votants :

55

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 JUILLET 2017 A 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, président. Date de la convocation : 4 juillet 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 12 juillet 2017 à 18h30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

#### Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Thomas BARNERIAS, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Daniel BALISONI, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Françoise CHASSANGRE, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean François DELAIRE, Pierre ROZE.

#### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Jeannine SUAREZ à Catherine MAZELLIER  
Daniel BERTHUCAT à Gérard GRILLE  
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH  
Martine MUNOZ à Stéphane RODIER  
Paul SABATIER à Marie-Noëlle BONNARD  
Benoit GENEIX à Thierry DEGLON  
Claude GOUILLON-CHENOT à Françoise CHASSANGRE



#### Conseiller.e.s absent.e.s :

Ludovic COMBE  
Philippe BLANCHOZ  
André IMBERDIS  
Paul PERRIN  
Carine BRODIN

#### Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérantes :

Christine PETRUCCI  
Alain CHASSAGNE

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

### Demande de subvention au Conseil Départemental pour la programmation de la saison culturelle 2017/2018 DELIBERATION N°20170712-26

**Rapporteur :** Pierre ROZE, Vice-Président

**Vu** la délibération n°20170712-25 de ce jour relative à l'approbation de la programmation culturelle 2017/2018 de la Communauté de Communes,

**Considérant** que le Conseil Départemental soutient les programmations régulières de spectacle vivant (théâtre, cirque, musique, danse), et qu'à ce titre une aide à la diffusion de spectacle est possible pour les programmations fidélisant un public (habitudes de rendez-vous, abonnements, ...),

engageant des partenariats entre artistes et acteurs locaux (milieux scolaire, associatif, écoles de musique, compagnies théâtrales, ...) et proposant au moins 7 spectacles professionnels différents.

Le rapporteur propose à l'assemblée de solliciter une subvention de 2000€ auprès du Conseil Départemental afin de soutenir l'action menée par la communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Sollicite** le Conseil Départemental sur un montant forfaitaire de 2 000€ sur la ligne classique « subvention de fonctionnement-saisons culturelles »,
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision.

TOTAL VOTANTS :	55 =	Conseillers Présents	46 +	Représentés	9 -	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :	55 =	Pour : 55		Contre : 0		
Abstention :	0					



Pour ampliation certifiée conforme,  
Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon